

Mesdames, Messieurs,

toute remise de prix suppose une succession parfois un peu indigeste de remerciements et de félicitations. Je vais essayer de rendre celle-ci la plus légère possible en tâchant de vous faire partager l'enthousiasme et l'émotion que m'ont procurés les 135 textes recueillis dans le cadre du concours d'écriture *Dire le non-visuel*, en vous racontant quelques anecdotes et en demandant leur sentiment aux cinq lauréats que nous allons honorer ensemble.

Je voudrais d'abord revenir en quelques mots sur la genèse du projet, en vous rappelant que la proclamation de ce palmarès constitue l'aboutissement de presque deux ans et demi d'un passionnant travail collectif. En effet, c'est le 25 février 2007, en rédigeant un article sur le droit au toucher dans les musées, que je me suis rendu compte à quel point les aveugles parlent très peu de leurs sensations, et souvent avec une extrême réserve. De là est venue l'idée de proposer au GIAA et au CINAL¹ de faire dialoguer les sensibilités d'auteurs et de lecteurs voyants, mal-voyants et aveugles autour de ce que c'est qu'entendre, toucher, humer ou goûter. L'objectif était donc d'inciter le plus grand nombre possible de déficients visuels à écrire non seulement sur la vision qu'ils n'ont plus ou sur leur combat quotidien pour l'intégration, mais aussi, en tant que telle, sur leur manière particulière de ressentir le monde commun à toutes les femmes et tous les hommes d'aujourd'hui. L'objectif était également, et tout aussi fortement, d'inciter le plus grand nombre possible de personnes voyantes à s'imaginer ce que peut être vivre sans voir ou, surtout, ce qu'elles sont susceptibles de partager avec leurs concitoyens privés de vue.

La première bonne surprise de cette aventure est que le projet a convaincu de nombreuses personnalités et institutions à qui je veux exprimer ici toute ma reconnaissance, en mon nom propre et au nom du CINAL. Certaines nous ont apporté la caution très précieuse de leur autorité : c'est le cas de Mme Jacqueline de Romilly de l'Académie française, du Syndicat National de l'Édition, et de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France. D'autres ont grandement aidés à faire connaître le concours, en diffusant l'appel dans leurs publications et sur leurs sites internet : c'est le cas de la Société des Gens de Lettres de France, de l'Agence pour l'Enseignement du Français à l'Étranger et du Syndicat de la Librairie Française, dont une représentante, Sophie Saint-Marc, a également participé à notre jury. Enfin, la Direction du Livre et de la Lecture nous a fait l'honneur de placer le concours sous son patronage, et va nous aider financièrement à éditer le recueil des vingt textes sélectionnés par le jury.

Puisque je viens de faire allusion par deux fois au jury, je voudrais vous le présenter rapidement et remercier très chaleureusement les sept personnes qui ont accepté de donner de leur temps et de leur énergie pour lire chacun des 135 textes, puis s'interroger et se mettre d'accord, parfois après une patiente discussion tant la matière était riche et diversifiée, sur les vingt nouvelles pouvant constituer un échantillon convaincant pour le plus large public. La composition de ce jury a été elle aussi placée sous le signe du dialogue des sensibles : trois personnes voyantes, trois personnes aveugles dès leur jeune âge et deux personnes ayant connu des problèmes visuels à l'âge adulte. Parmi les voyants, Audrey Pulvar, alors journaliste à France Télévisions, a présidé nos débats avec une disponibilité égale au dynamisme que lui connaissent les spectateurs de son journal ; elle s'était naturellement engagée à venir aujourd'hui remettre les trophées, mais l'évolution de sa carrière professionnelle en a décidé autrement. J'ai déjà parlé de Sophie Saint-Marc, qui nous a

¹ Respectivement Groupement des Intellectuels Aveugles ou Amblyopes et Comité International pour la commémoration du bicentenaire de la Naissance de Louis Braille.

prodigué les conseils d'une professionnelle de la Librairie ; Carl Havelange, de l'université de Liège, nous a apporté l'éclairage d'un historien de la culture. Les aveugles précoces étaient représentés par Anne Chotin, professeur de lettres, Sophie Massieu, journaliste, et moi-même, qui suis linguiste à l'université de Montpellier. Au titre des déficients visuels tardifs, siégeait Danielle Montet, philosophe de l'université de Toulouse, tandis qu'un accident de santé a empêché le parfumeur Jean-Paul Guerlain de se joindre aux délibérations.

La seconde bonne surprise de ce concours a été de recevoir 135 réponses. Comme toujours avec les nombres, on peut bien entendu se demander si c'est peu ou beaucoup. En l'occurrence, ce nombre est significatif dans la mesure où, malgré nos sollicitations répétées et malgré les soutiens institutionnels que je mentionnais tout à l'heure, aucun média grand public n'a souhaité relayer notre appel, si bien que son principal moyen de diffusion a été Internet et l'investissement de quelques personnes enthousiastes. À ce titre, je veux saluer tout particulièrement quelques enseignants et l'un des documentalistes du collège et du lycée Gambetta d'Arras, puisque ces deux établissements nous ont adressé douze candidatures, soit autant que le département de l'Hérault, dont le président Vincent Michel et moi-même sommes originaires. De même, j'aurai l'occasion, dans l'énoncé du palmarès, de vous raconter une belle histoire concernant le département de la Gironde, dont nous avons reçu dix candidatures. Pour en finir rapidement avec les chiffres, je dirai que nous avons eu à choisir entre dix-sept textes d'auteurs ayant déjà publié un ouvrage parmi lesquels trois déficients visuels, soixante textes de personnes voyantes du grand public, vingt-cinq textes de collégiens ou de lycéens voyants, vingt-cinq textes d'adultes déficients visuels et sept textes de personnes dont le français n'est pas la langue maternelle parmi lesquelles deux déficients visuels. Avant de passer au palmarès proprement dit, je voudrais donc, symboliquement, vous demander de féliciter les 115 candidats dont nous ne parlerons pas individuellement cet après-midi, mais dont la simple participation mérite vos applaudissements.

Ceux d'entre vous qui excellent en calcul mental, ou encore ceux qui se souviennent de l'appel à concours, auront remarqué qu'il manque dans mon récapitulatif un texte et une catégorie de candidats. Nous touchons ici à la seule déception que m'a causée ce projet : une seule candidature a répondu à l'invitation lancée aux jeunes déficients visuels, individuellement ou en groupe, et cela, malgré la sollicitation de plusieurs établissements ou services spécialisés et de plusieurs associations d'enseignants ou de parents d'enfants déficients visuels. Ce silence constitue évidemment un échec, mais il ne m'a pas totalement surpris, pour une raison très personnelle que je me permets de vous livrer parce qu'elle me paraît très révélatrice. Depuis plus de trente ans, je consacre ma carrière professionnelle au langage et j'ai toujours aimé manier les mots. Or la seule fois de toute ma vie où je me suis fait aider pour écrire un texte a été le jour où ma professeur de français en classe de cinquième avait posé ce sujet de rédaction pourtant si simple : « Faites le portrait d'une personne de votre entourage ». Presque quarante ans après, mon interprétation est que j'ai dû m'imaginer, sans le formuler ainsi à l'époque, que parler de la voix, du parfum, du contact des mains et des différents comportements d'une personne ne suffirait pas pour satisfaire mon enseignante ; autrement dit, je savais intuitivement, par les exemples étudiés en classe, en quoi doit consister un portrait traditionnel et je me sentais privé des informations nécessaires pour me couler dans ce moule. Le manque de réponses à notre concours dans la catégorie Jeunes déficients visuels semble confirmer qu'il y a là un véritable enjeu pour les enseignants et les rééducateurs d'enfants aveugles ou malvoyants.

Nous n'allons donc aujourd'hui décerner que cinq trophées. C'est pourquoi le jury a décidé d'ajouter un certain nombre de mentions aux trois prix initialement prévus dans chaque

catégorie, et il a même porté de dix-huit à vingt le nombre des nouvelles qui seront éditées. Ainsi, dans la catégorie des auteurs ayant déjà publié, le jury a décerné une mention à Anne-Marie Aubin, auteure de plusieurs ouvrages historiques sur la vie dans le Berry, pour sa nouvelle intitulée *Les Heures d'Henriette* : dans ce texte, elle évoque les sensations d'une jeune aveugle, fille de nobles du 18^e siècle que sa famille a refusé d'envoyer au couvent et s'efforce d'intégrer dans la vie sociale malgré les préjugés de son temps. Il s'agit d'une des rares nouvelles proposées qui ne se situe pas à notre époque, le jury ayant trouvé intéressant que le recueil présente un tel arrière-plan historique. Il s'agit aussi d'une des six nouvelles du palmarès dans lesquelles un auteur voyant a choisi de faire raconter l'histoire par un ou une aveugle.

Le troisième prix de cette catégorie est attribué à M. Yaël Delalandre, auteur notamment de plusieurs récits pour la jeunesse. Dans sa nouvelle intitulée *Les Hurlements lacrymaux*, il raconte l'étrange histoire d'un enfant qui entend si fort les petits bruits du quotidien qu'il n'arrive plus à entendre les sons pertinents, en particulier la parole de son entourage. Une orthophoniste m'a indiqué qu'elle connaissait des personnes atteintes de ce type de trouble et, bien que l'auteur manie à merveille l'humour et le suspense, il n'a pas hésité à conclure son texte par les lignes que voici : « Je n'en reviens toujours pas, du sujet de ce concours, concours de circonstance. J'en aurais presque pleuré. J'aurais pu en pleurer si la peur des hurlements lacrymaux ne m'avait retenu. Quelqu'un a donc pensé pouvoir faire plancher des centaines de personnes sur le sujet qu'illustre ma vie. Je me sens moins seul à présent. Merci. » De telles paroles, que j'ai retrouvées dans plusieurs courriers d'accompagnement d'autres auteurs, donnent tout son sens à notre projet.

Le second prix de cette catégorie distingue Agnès Renaut, également auteure de récits pour la jeunesse et d'un roman : dans son texte *Les Yeux bandés*, elle est une des quatre auteurs voyants du palmarès à avoir choisi cette astuce narrative pour décrire des sensations autres que la vue : en l'occurrence, il s'agit d'un test de confiance amoureuse au cours duquel un homme bande les yeux de sa compagne et l'emmène dîner en aveugle dans un restaurant. Cela permet à la narratrice de mettre en scène concrètement des réflexions telles que celle-ci, qui illustre la différence entre la malvision et la cécité : « Tu sais que même à travers le tissu, à travers mes paupières closes, je devine la lumière ? le noir n'est pas tel qu'on imagine. Il y a une espèce de trame, instable, avec divers degrés d'intensité de sombre ».

Vous vous doutez que le moment approche où nous allons remettre le trophée des Auteurs ayant déjà publié. Cela signifie aussi que nous allons commencer à démanteler le magnifique doigt en cinq parties, d'abord conçu en papier plié, puis fondu en bronze par Stéphane Gantelet, ce qui donne au métal un toucher presque vivant avec ses courbures, ses ondulations, ses dénivellations et ses nervures. J'ai fait la connaissance de Stéphane Gantelet à l'exposition d'œuvres contemporaines Arténim, tout simplement parce qu'il m'a autorisé à toucher ses sculptures, ce qui a incité tous les autres exposants à en faire autant. Au fil des années et des rencontres, nous avons échangé sur la différence entre sa création visuelle et ma perception tactile des mêmes objets, qu'il résume ainsi dans son texte de présentation : « le volume existe pour l'œil grâce au clair / obscur et donc à la lumière. Pour le toucher, le volume existe de manière très spécifique et différente : ce que le toucher propose, ce n'est pas une représentation à distance et changeante d'un volume en fonction de l'avancement du jour, mais une expérience physique de la géométrie du volume ». Et c'est ainsi que j'ai osé lui demander de contribuer à notre bicentenaire, ce qu'il a fait avec l'extraordinaire alliage de spontanéité et d'ingéniosité qui caractérise son œuvre et sa personne. Dans ce but, il a donné bénévolement de sa créativité pour concevoir ce tout décomposable en cinq parties qui rend

tangible notre volonté de partage des sensibles. Il a également donné de son temps afin de trouver les solutions techniques pour que l'alphabet braille soit inscrit au cœur même du doigt symbolique qu'il nous propose. Il a enfin renoncé à ses droits à l'image sur cet objet. Ses obligations professionnelles ne lui ont pas permis d'être présent aujourd'hui, mais je vous demanderai, pour son talent et pour sa générosité, d'adresser une ovation à Stéphane Gantelet. Le premier quartier de ce trophée va être remis à une femme amblyope, raison pour laquelle elle va partager avec la lauréate aveugle le dos de notre doigt, présentant l'ongle, tandis que les deux adultes voyants se partageront la face du doigt, présentant la pulpe. Cette auteure, très active dans les associations de personnes albinos, a publié de nombreux textes, en particulier de littérature érotique. La nouvelle qu'elle a proposée au concours, sous le titre *Le Râteau*, est très peu sensuelle, elle est même par moments terrifiante, puisqu'elle raconte une séance de jogging à l'aveugle et en solitaire sur une piste cyclable de Paris. Cette expérience de l'extrême rejoint plusieurs des témoignages que nous avons reçus, qui disent la très forte tension que demande à un déficient visuel le déplacement autonome dans une métropole contemporaine. On lit notamment dans ce texte : « j'aimerais courir sans que ma chair ne soit mon meilleur guide, qu'elle puisse s'épanouir, se répandre, délivrée de cette foutue tension que les nerfs, avides d'informations, lui communiquent. Je serais tout à elle, concentrée sur mon effort, entre souffrance et allégresse, qu'il soit, lui seul, agent de mes sensations. Je les sacrifie à mon orientation. Qu'il doit être réjouissant de les dévouer à la course ! » Le trophée *Dire le non-visuel* dans la catégorie Auteurs ayant déjà publié est donc décerné à Mme Cy Jung.

Nous passons maintenant à la catégorie Grand public, dans laquelle le jury a souhaité attribuer deux mentions. L'une à Mme Pascale Le Besnerais pour sa nouvelle *Un dimanche à la campagne*, qui décrit très finement les sensations olfactives, auditives et tactiles du quotidien en famille. L'autre à François Aussanaire pour le texte intitulé *Square de l'Atlantique* : lors de la délibération, Carl Havelange a fait observer que, plutôt que le non-visuel, cette nouvelle évoque le non-visible, c'est-à-dire ce que notre société ne voit pas parce qu'elle refuse de le concevoir, en l'occurrence un sans abri qui harangue les passants jusqu'au jour où, comme par inadvertance, on s'aperçoit qu'il est mort.

Le troisième prix de cette catégorie distingue Nathalie Fernandès pour la nouvelle *Monsieur Rémart*, qu'elle dédie à tous les déficients visuels et notamment aux membres de l'association France Choroïdérémie. Elle y raconte avec tendresse et drôlerie la fascination d'une petite fille pour son voisin aveugle, comme le montre l'extrait suivant : « Je vérifiais le soir au coucher, le matin au réveil, que mes yeux étaient bien là. Et j'étais terrifiée, dès que je rencontrais M. Rémart, pensant qu'un jour il finirait par me prendre mes yeux pour chercher les siens. Eh oui, parce que ce qui me paraissait le plus cruel, dans cette histoire, c'était que si l'on perdait ses yeux, on n'avait plus de quoi les chercher. »

Le second prix récompense M. Pascal Castillon pour la nouvelle intitulée *À l'oreille*, dans laquelle un torero, privé de vue et de mouvement lors d'un de ses combats, écoute depuis son lit les bruits d'une feria et reconstitue le déroulement d'une corrida par ses sensations auditives. Ces deux prix font partie des quatre nouvelles primées où un auteur voyant met en scène un personnage aveugle avec certains des stéréotypes que nous connaissons bien, mais aussi avec des surprises émouvantes ou humoristiques.

Le récit intitulé *Insensé* utilise le motif des yeux bandés dont nous parlions tout à l'heure, mais dans un contexte bien différent puisqu'il raconte les derniers instants d'un prisonnier politique que ses tortionnaires conduisent à l'exécution. Lors de la délibération du jury,

Danielle Montet a souligné l'extrême richesse de cette nouvelle où ce que l'on reproche au condamné, comme à la femme de Barbe-Bleue, est d'avoir vu quelqu'un que personne ne devait voir, en l'occurrence le détenteur du pouvoir suprême. En revanche, il ne voit physiquement pas où on l'emmène, et le texte est l'un des trois que nous allons couronner aujourd'hui dans lequel on trouve non seulement des notations auditives et olfactives, mais aussi des notations tactiles, ce qui est beaucoup plus rare. Enfin, le condamné ne voit pas non plus au sens intellectuel, ne comprend pas qu'il va mourir, puisqu'il est persuadé qu'on va lui faire subir un nouvel interrogatoire. C'est notamment pour ces raisons que le trophée *Dire le non-visuel* dans la catégorie Grand public est décerné à Nathanaël Coester.

Pour choisir les lauréats des trophées, le jury a été particulièrement attentif à l'originalité des textes où les perceptions sont transfigurées par le travail du langage et de l'imagination. En revanche, pour les autres prix et mentions, il lui a paru intéressant de donner à lire les échos qui s'établissent entre des récits aux thèmes très proches dont le traitement est différent. C'est le cas, dans la catégorie Jeune public, avec le texte intitulé *La Philosophie de l'oignon*, qui traite de manière à la fois plus provocatrice et plus sentimentale la question de la différence, dont je vous parlais tout à l'heure à propos du troisième prix Grand public. Pour son jeu subtil avec les stéréotypes, une mention a été accordée à Bastien Page, âgé de seize ans.

L'appel à concours *Dire le non-visuel* mentionnait explicitement la possibilité de proposer des témoignages. C'est pourquoi le jury a retenu deux textes très proches de l'expérience brute qui ont pour particularité d'avoir été rédigés en braille par deux élèves voyantes en classe de quatrième au collège Francisco Goya de Bordeaux. Voici ce que j'ai appris en contactant cet établissement après la délibération du jury : au printemps 2007, lors d'une sortie scolaire au musée d'Aquitaine, cette classe a rencontré tout à fait par hasard un aveugle qui exerce le métier peu courant de médiateur culturel, et ils ont établi un contact si positif qu'à la rentrée scolaire suivante, un atelier d'écriture braille a été organisé pour les élèves volontaires. Cet atelier a débouché sur deux réalisations : d'une part, la signalisation en braille des principaux lieux du collège ; d'autre part, l'envoi de cinq candidatures au concours *Dire le non-visuel*. Parmi ces nouvelles, le troisième prix de la catégorie Jeune public distingue Agathe Dumont pour le texte *Entendre le chat*, qui retrace l'élaboration d'une installation d'arts plastiques évoquant le bruit, le contact et les comportements d'un chat. Le second prix récompense Pauline Laborde qui, dans le récit intitulée *Une expérience*, raconte comment une adolescente se bande les yeux pour effectuer à l'aveugle un parcours en ville, ce qui crée un écho malicieux avec notre premier trophée.

Nous rencontrons une dernière fois ce motif des yeux bandés dans la nouvelle *Belle invisible* où il constitue le gage d'un pari entre adolescents. Mais ce qui était source d'angoisse et de méditation sur la confiance en autrui dans les récits précédemment évoqués, devient ici pur bonheur de la découverte du monde par l'ouïe et surtout par le toucher, beaucoup plus difficile à mettre en mots. Comme le savent tous les aveugles ici présents, toucher prend du temps et dire le toucher en prend aussi. C'est pourquoi je n'ai trouvé aucun extrait bref qui puisse vous donner une idée exacte du talent de Guillaume Wavelet, à qui est décerné l'axe central de notre doigt, revêtu de l'alphabet braille, qui symbolise le trophée *Dire le non-visuel* dans la catégorie Jeune public.

Nous en venons ainsi à la catégorie Français langue seconde, pour laquelle nous avons eu la joie de recevoir sept candidatures. Deux provenaient du Maroc et une du Congo, pays membres de la francophonie. Mais quelle n'a pas été notre surprise de constater qu'il existait des francophiles motivés par notre appel au Kenya, en Iran et en République d'Équateur !

Ainsi, c'est à une Équatorienne, Rosa Elena Martínez Santos, que revient le troisième prix de cette catégorie pour le récit intitulé *L'Arc-en-ciel* : il s'agit de la biographie d'un enfant confronté non seulement à la perte de la vue, mais aux difficultés matérielles et sociales d'un pays du tiers monde.

Le second prix de cette catégorie distingue Abdelhaq Anoun pour sa nouvelle *L'Oiseau rare*, exclusivement basée sur des perceptions auditives, puisqu'elle s'attache à décrire le chant d'un oiseau inconnu et solitaire avec lequel le narrateur établit une relation particulière.

Nous revenons enfin aux préjugés sociaux et à ce que le droit contemporain appelle discrimination avec la nouvelle intitulée *Blanche*, qui raconte l'humiliation d'une jeune aveugle à qui un metteur en scène refuse de confier le rôle de la reine Blanche de Namur uniquement en raison de son handicap ; pour protester et rétablir sa dignité, son frère et une amie la font poser en statue vivante devant le théâtre où tous les passants l'admirent. Pour ce récit tout à la fois extraordinairement sobre et extrêmement sensible, le trophée *Dire le non-visuel* dans la catégorie Français langue seconde est décerné à une auteure dont plusieurs années de résidence en Belgique n'ont pas gommé le délicat accent mexicain, María de los Ángeles Prieto Marín.

Nous arrivons donc à notre dernière catégorie, celle des Adultes déficients visuels, dans laquelle le jury a accordé une mention à Chantal Bordenave pour le récit *Une journée de vacances*, qui fait écho à *Un dimanche à la campagne*, dont nous parlions tout à l'heure, en évoquant uniquement par l'ouïe les sensations et les souvenirs de la vie familiale. Cette nouvelle partage avec le dernier trophée, que nous décernerons dans quelques minutes, la particularité très intéressante de ne mentionner à aucun moment la cécité tout en ne contenant aucune notation visuelle.

Il n'en va pas de même du troisième prix, décerné à Bruno Quéllec pour la nouvelle *Entre deux mondes*, qui parvient à dire tout à la fois la douleur de ceux qui perdent tardivement la vue et l'indispensable travail sur les autres perceptions qui donnent sens à la vie des aveugles, comme le montre ce court extrait de sa conclusion : « Aujourd'hui encore, tous ses sens ont permis à Jeff de combattre ses fantômes d'un lointain passé. Des sens qui, même réunis, ne remplacent pas celui qui lui fit brutalement défaut voici vingt ans. D'autant que, la mémoire sublimant les morts, le deuil de la chose perdue ne lui paraît être qu'un concept de thérapeute. Cependant, il a peu à peu su que ses sens, comme des portes dérobées qu'il faut redécouvrir, ouvraient sur la vie. »

Ces « portes dérobées qu'il faut redécouvrir » sont parfaitement représentées par les deux dernières lauréates que nous honorerons cet après-midi. D'abord l'ouïe dans le récit *Retrouvailles*, pour lequel Aline Roussillon reçoit le second prix. Je ne dévoilerai pas le quiproquo et le coup de théâtre que construit cette nouvelle : vous les découvrirez lors de la parution du recueil *Dire le non-visuel*. Je voudrais seulement vous faire partager un fragment du paysage sonore que parvient à décrire Aline Roussillon : « Elle écoutait et reconnaissait avec bonheur ce paysage familial. Devant elle, en contrebas, s'étendait la sourde rumeur de la ville. Au premier plan s'étagaient les jardins pleins d'arbres et d'oiseaux. (...) là-bas à gauche, émergèrent la cathédrale et son puissant carillon. Puis ce fut un avion qui élargit immensément l'espace et, pour elle, dessina un fugitif horizon. »

Enfin, nous retrouvons principalement le toucher dans le récit intitulé *Solstice* : dans un style à la fois très précis et très imagé, cette nouvelle décrit les sensations d'une femme qui voudrait passer toute la nuit du solstice d'été seule dans la forêt, mais qui finit par y renoncer

tant ses perceptions sont fortes. Malheureusement, l'auteure de ce texte ne pourra pas, cette année, aller dans la forêt la nuit prochaine, qui est celle du solstice, car son mari vient d'être hospitalisé. C'est pourquoi elle a également dû renoncer à être parmi nous cet après-midi. Je vous demande d'applaudir avec d'autant plus de chaleur la lauréate du dernier quartier de notre doigt de bronze pour la catégorie Adultes déficients visuels, Ève Allard.

Avant de conclure, je voudrais vous donner deux rendez-vous. D'abord dans le courant du mois de juillet où vous pourrez écouter l'enregistrement d'extraits de treize des nouvelles que nous avons reçues, dont sept n'ont pas été primées aujourd'hui, mais ont contribué à des lectures publiques comme celle du Centre George Pompidou de Paris le 21 mars, ou encore à Nîmes le 14 juin pour populariser le bicentenaire de Louis Braille.

Ensuite, dans quelques mois, sans que je puisse encore vous préciser la date exacte, où paraîtra le recueil des vingt nouvelles que nous venons de célébrer ensemble. Cet ouvrage sera disponible à la fois en noir, comme disent les aveugles, en gros caractères, en braille intégral, en braille abrégé, sur CD audio et sous format numérique sécurisé. Tout en redoutant les contraintes techniques liées à ces six formats, nous espérons pouvoir publier cet ouvrage avant la fin de l'année du bicentenaire.

Je voudrais pour finir adresser mes derniers et mes plus chaleureux remerciements à quatre personnes sans lesquelles rien de tout cela n'aurait été possible : Julie Bertholon, qui a pendant un an assuré la réception et le suivi des 135 candidatures ; Farida Saïdi, qui a récemment rejoint l'équipe pour s'occuper en particulier du contact avec les éditeurs et des suites possibles de cette aventure ; enfin, Marie de Saint-Blanquat, Présidente du GIAA, et Vincent Michel, Président du CINAL, qui ont été les premiers à croire en ce projet. En vous remerciant tous pour votre attention, je vous demanderai donc, pour clore cette cérémonie, de dédier à ces quatre personnes votre plus enthousiaste ovation.

Bertrand Verine